

Séance ordinaire du 19 janvier 2015

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce dix-neuvième jour du mois de janvier deux mille quinze à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil René Fortin.

Assistent à la séance : Marie-Lise Côté, directrice générale par intérim, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2015-00-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 janvier 2015, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 8.12, 9.1, 16.1, 16.2 et 17.1 intitulée :

« Direction générale

Aide financière au Tournoi de hockey atome Lévis
Document d'aide à la décision DG-2015-031-R-1

« Environnement

Affectation de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau
Document d'aide à la décision ENV-2015-002 »

« Urbanisme

Nomination au comité aviseur afférent aux programmes particuliers d'urbanismes (PPU) »

« Urbanisme

Détermination de la date et de la procédure de l'audition de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition du bâtiment situé au 30, route du Président-Kennedy (secteur Lévis) »

« Développement

Dépôt du plan d'action collectif triennal, aide financière aux organismes de revitalisation et signification d'attentes pour ces organismes
Document d'aide à la décision DEV-2015-001 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Comité exécutif

Mandat à la Direction générale relatif à l'attribution d'un contrat pour la fourniture de services professionnels d'un second vérificateur externe ou vérificatrice externe ou auditeur indépendant ou auditrice indépendante »

« Comité exécutif

Appui à la FADOQ – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches »

« Ressources humaines

Embauche d'une chef de service de la trésorerie et assistante-trésorière à la Direction des finances

Document d'aide à la décision RHAC-2015-006 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-02

Période de questions

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose une pétition concernant la relocalisation d'une salle de quilles (secteur Saint-Jean-Chrysostome).

CV-2015-00-03

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2014

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville tenue le 18 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-04

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 15 et 18 décembre 2014

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 15 et 18 décembre 2014 est déposé.

CV-2015-00-05

Aide financière à International pee-wee B.S.R.

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'accorder une aide financière additionnelle de 5 000 \$ à International pee-wee B.S.R. dans le cadre de la 40^e édition du tournoi de hockey organisé par cet organisme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-06

Aide financière à l'Université du Québec à Rimouski – campus de Lévis
[Document d'aide à la décision DG-2015-001](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'accorder une aide financière de 1 100 \$ à l'Université du Québec à Rimouski - campus de Lévis pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-07

Aide financière à Atelier occupationnel Rive-Sud inc.
[Document d'aide à la décision DG-2015-002](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'accorder une aide financière de 1 375 \$ à Atelier occupationnel Rive-Sud inc. pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-08

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Les amis du Juvénat inc.
[Document d'aide à la décision DG-2015-009](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, René Fortin et Janet Jones à participer à l'activité organisée au bénéfice de Les amis du Juvénat inc., le 5 février 2015 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-09

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec

[Document d'aide à la décision DG-2015-010](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Ann Jeffrey, Clément Genest, Janet Jones, Réjean Lamontagne, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner à participer aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, les 21, 22 et 23 mai 2015 à Montréal, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-10

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Maison de la famille Rive-Sud

[Document d'aide à la décision DG-2015-012](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Fleur Paradis et Michel Patry à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Maison de la famille Rive-Sud, le 12 février 2015 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-11

Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec

[Document d'aide à la décision DG-2015-017](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De renouveler l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec, incluant le service offert par le Carrefour du capital humain, pour la somme de 104 907,90 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-12

Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités [Document d'aide à la décision DG-2015-018](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adhérer à la Fédération canadienne des municipalités pour l'année 2015,
pour la somme de 19 716,03 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-13

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Le patro de Lévis inc. [Document d'aide à la décision DG-2015-020](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Ann Jeffrey et Janet Jones à participer à l'activité organisée par la Fondation Père Raymond-Bernier, s.v. et Le patro de Lévis inc. au bénéfice de Le patro de Lévis inc., le 19 avril 2015 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-14

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Club lions Saint-Romuald inc. [Document d'aide à la décision DG-2015-021](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, Serge Côté, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice du Club lions Saint-Romuald inc., le 21 février 2015 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-15

Modification de la résolution CV-2013-11-34 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » [Document d'aide à la décision DG-2015-022](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2013-11-34 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » par le remplacement de l'annexe de cette résolution par l'annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-16

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La société grand village inc.
[Document d'aide à la décision DG-2015-025](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Clément Genest, Janet Jones, Pierre Lainesse et Réjean Lamontagne à participer à l'activité organisée au bénéfice de La société grand village inc., le 3 février 2015 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-17

Financement non récurrent pour la révision du plan de gestion des matières résiduelles 2015-2020
[Document d'aide à la décision ENV-MR-2015-001](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De financer les dépenses non récurrentes relatives aux communications et consultations pour la révision du plan de gestion des matières résiduelles 2015-2020, au montant maximal de 17 000 \$ taxes nettes à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-18

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'exploitation et la maintenance d'ouvrages d'assainissement des eaux usées
[Document d'aide à la décision ENV-TE-2015-002](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'exploitation et la maintenance d'ouvrages d'assainissement des eaux usées (appel d'offres 2014-55-96) à Aquatech, Société de gestion de l'eau inc., au prix révisé de 2 597 500 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-19

Acceptation du rapport financier concernant l'entretien de la Route verte pour l'exercice financier de 2014

[Document d'aide à la décision INF-2015-001-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'accepter le rapport financier concernant l'entretien de la Route verte pour l'ensemble du territoire de la ville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-2015-001-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-20

Financement de la dépense relative à la fourniture de machinerie, véhicules et équipements

[Document d'aide à la décision INF-EM-2015-001](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

Pour financer la dépense relative à l'acquisition de véhicules légers, d'affecter un montant de 845 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, à compter de l'an 2016 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-21

Financement de la dépense relative à l'acquisition de réservoirs à carburant, pompes et logiciel de distribution de carburant

[Document d'aide à la décision INF-EM-2015-002](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Michel Turner

Pour financer la dépense relative à l'acquisition de réservoirs à carburant, pompes et logiciel de distribution de carburant, d'affecter un montant de 191 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de dix ans, par versements égaux, à compter de l'an 2016 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-22

Financement de la dépense relative à l'acquisition d'équipements électroniques permettant une économie de carburant pour les divers services de la Ville

[Document d'aide à la décision INF-EM-2015-003](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

Pour financer la dépense relative à l'acquisition d'équipements électroniques permettant une économie de carburant pour les divers services de la Ville, d'affecter un montant de 100 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, à compter de l'an 2016 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-23

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de carburant et de l'huile à chauffage

[Document d'aide à la décision INF-EM-2015-004](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'attribuer le contrat pour la fourniture et livraison de carburant et d'huile à chauffage (appel d'offres 2014-50-76) comme suit :

- contrat 1, essence sans plomb et diesel pour 2015, à Philippe Gosselin et associés ltée, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 652 695,50 \$ incluant toutes les taxes sur le carburant sauf la TPS et TVQ, lequel contrat se terminant le 31 décembre 2015;

- contrat 2, huile à chauffage pour 2015, à Philippe Gosselin et associés ltée, aux prix mentionnés à sa soumission pour une dépense estimée à 174 037,50 \$, incluant toutes les taxes sur l'huile à chauffage sauf la TPS et TVQ, lequel contrat se terminant le 31 décembre 2015;

et ce, conformément au devis et sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-24

Décret de travaux d'installation de réservoirs en fibre de verre pour la protection contre les incendies (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-003](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De décréter les travaux d'installation de réservoirs en fibre de verre pour la protection contre les incendies (secteur Saint-Nicolas).

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-25

Engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie relatifs à la construction d'une caserne incendie (secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-004](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs à transmettre une attestation de conformité des travaux de construction d'une caserne incendie (secteur Pintendre) lorsqu'ils seront terminés.

D'attribuer le contrat, pour la fourniture de service professionnels pour la construction d'une caserne incendie (secteur Pintendre) (appel d'offres 2014-55-94) à Tétra tech QB inc. aux prix de 140 284 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-26

Attribution du contrat pour la construction d'un stationnement (aréna deux glaces secteur Saint-Romuald) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-006-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer le contrat de construction d'un stationnement (aréna deux glaces secteur Saint-Romuald) (appel d'offres 2014-50-85) à Construction B.M.L., division de Sintra inc. pour une dépense estimée à 941 872,50 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

De décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-27

Renouvellement des contrats de traçage de lignes de rues pour 2015

[Document d'aide à la décision INF-TP-2015-001-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De renouveler pour une année supplémentaire les contrats pour le traçage de lignes de rues (appel d'offres 2013-50-17, section A, lignage longitudinal et section B, lignage manuel), attribué par la résolution CV-2013-03-76, selon la recommandation de la Direction de l'approvisionnement en date du 17 avril 2013, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-TP-2015-001-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-28

Renouvellement du contrat pour le service de tassement et d'enlèvement de la neige (secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision INF-TP-2015-002-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De renouveler pour deux années supplémentaires le contrat pour le service de tassement et d'enlèvement de la neige (secteur Pintendre) (appel d'offres 2010-50-43), attribué par la résolution CV-2010-07-89.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-29

Renouvellement du contrat pour la fourniture du service d'entretien des lieux d'élimination de neige de l'arrondissement de Desjardins

[Document d'aide à la décision INF-TP-2015-004-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De renouveler pour deux années supplémentaires le contrat pour la fourniture du service d'entretien des lieux d'élimination de neige de l'arrondissement de Desjardins (appel d'offres 2012-50-63), attribué par la résolution CV-2012-08-58.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-30

Mise à jour des plans de déneigement pour les trottoirs et transport de neige pour la période hivernale 2014-2015

[Document d'aide à la décision INF-TP-2015-006](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'approuver la mise à jour des plans de déneigement pour les trottoirs et le transport de la neige pour la période hivernale 2014-2015, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision INF-TP-2015-006.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-31

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2015-001](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévus à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-ART-2015-001, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Académie de danse Rive-Sud	7 956 \$
• Coopérative artistique Les Etchemins	8 497 \$
• École crescendo de St-Rédempteur	7 578 \$
• École de danse élédanse inc.	13 476 \$
• École de musique l'accroche notes	26 898 \$
• École de musique Jésus-Marie	11 582 \$
• École des arts de la Rive-Sud	7 036 \$
• Harmonie des chutes	15 154 \$

• Maison de la musique Bernard-Bonnier	45 723 \$
• Multi-art Chute Chaudière	11 690 \$
• Chœur des saisons	2 057 \$
• Chœur du cégep de Lévis-Lauzon	3 247 \$
• Chœur du monde	3 247 \$
• Chœur la bruyante	2 030 \$
• Chœur polyphonique de Lévis	3 247 \$
• Chœur gospel station 8 de Lévis	2 706 \$
• Groupe vocal legato	2 706 \$
• Groupe vocal rive-son inc.	3 247 \$
• Association des artistes de la Rive-Sud	5 412 \$
• Corporation du village en arts	26 010 \$
• Espace jeunesse espéranto	16 236 \$
• Groupe cultur'art	5 412 \$
• Via musique	5 412 \$
• Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Lévis	7 578 \$
• Ermitage Notre-Dame de Grâce	5 706 \$
• La société d'histoire régionale de Lévis	9 200 \$
• Le groupe TRAQ	13 400 \$
• Les compagnons du chantier maritime A.C. Davie	5 412 \$
• Société de généalogie de Lévis	8 659 \$
• Société d'histoire de Saint-Romuald	16 012 \$
• Société d'histoire de Sainte-Hélène-de-Breakeyville	8 118 \$
• Société historique de Saint-Nicolas et Bernières	9 200 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-32

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2015-002](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévus à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-ART-2015-002, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Corporation du presbytère Saint-Nicolas	21 200 \$
• Diffusion avant scène	2 300 \$
• École de danse élédanse	1 200 \$
• Espace jeunesse espéranto	3 500 \$
• Maison natale de Louis Fréchette	8 000 \$
• Société d'histoire de Saint-Romuald	5 000 \$
• Société d'histoire régionale de Lévis	1 800 \$
• Via musique	8 000 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-33

Relocalisation des organismes logés dans la Maison du citoyen [Document d'aide à la décision DVC-ART-2014-022-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De confirmer l'engagement de la Ville indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-022-R-1 concernant la relocalisation des organismes logés dans la Maison du citoyen.

De prévoir un montant de 10 077 \$, taxes nettes incluses, au budget 2016 et d'augmenter ce montant à 13 017 \$, taxes nettes incluses, en 2017 pour la relocalisation des organismes logés dans la Maison du citoyen.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-34

Aide financière à des organismes de la communauté [Document d'aide à la décision DVC-SPO-2015-001](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

- Association de Soccer de Chaudière-Est : 7 941,08 \$
- Association de Soccer Chaudière-Ouest (ASCO) : 10 297,09 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-35

Dépôt et présentation du rapport de la situation financière des régimes de retraites

Le rapport sur la situation financière des régimes de retraites est déposé.

Le maire présente les faits saillants de ce rapport et le membre du conseil de la Ville Robert Maranda commente certaines données de ce rapport.

CV-2015-00-36

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en actuariat pour les régimes d'assurance collective [Document d'aide à la décision FIN-TRE-2015-001](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en actuariat pour les régimes d'assurance collective (appel d'offres 2014-55-99) à Mallette actuaire inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 93 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une période de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-37

Entente à intervenir avec la Société des traversiers du Québec concernant la gestion du stationnement sur le lot 5 368 218 du cadastre du Québec, secteur de la Traverse

[Document d'aide à la décision DEV-2015-006](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure le protocole d'entente à intervenir avec la Société des traversiers du Québec concernant la gestion du stationnement situé sur le lot 5 368 218 du cadastre du Québec (secteur Lévis), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2015-006 et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce protocole.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-38

Renonciation au bénéfice d'une servitude de passage sur une partie du lot 2 433 243 du cadastre du Québec (rue St-Laurent, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2015-010](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De renoncer au bénéfice de la servitude de passage créée par l'acte notarié publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous le numéro 177 464 et qui affecte une partie du lot 2 433 243 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le propriétaire du lot 2 433 243 de ce cadastre et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-39

Autorisation aux membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2015-012](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser tous les membres du conseil de la Ville à participer aux activités de la Chambre de commerce de Lévis telles qu'indiquées à la fiche de prise de décision DEV-2015-012 et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission de l'activité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-40

Renonciation au bénéfice d'une servitude sur une partie du lot 2 431 823 et autres du cadastre du Québec (boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2015-013](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De renoncer au bénéfice de la servitude d'aqueduc et d'égout créée par l'acte notarié publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous le numéro 131 390, qui affecte une partie des lots 2 431 823, 2 431 824, 2 431 825, 5 202 461 et 5 202 464 du cadastre du Québec, telle que montrée sur la description technique préparée par Sébastien Roy, arpenteur géomètre, portant le numéro 303 de ses minutes et datée du 10 avril 2014, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-41

Affectation à l'utilité publique d'une partie des lots 1 963 691 et 2 332 188 du cadastre du Québec (rue St-Laurent, secteur St-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DEV-2015-014](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De décréter que les parties des lots 1 963 691 et 2 332 188 du cadastre du Québec sont affectées à l'utilité publique, conditionnellement à leur acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-42

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-02 décrétant un emprunt de 12 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux et de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2015-002](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-02 décrétant un emprunt de 12 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux et de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 12 000 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le parcours du réseau d'aqueduc du territoire de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux, de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux et pour l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, d'immeubles ou de servitudes requis pour l'exécution de ces travaux, incluant les frais relatifs à la réalisation de ces travaux et acquisitions.

CV-2015-00-43

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-03 décrétant un emprunt de 43 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2015-002](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-03 décrétant un emprunt de 43 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 43 000 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'exécution de travaux permanents d'aménagement de parcs et de berges, d'aqueduc, d'égout, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rue, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière et pour l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, d'immeubles ou de servitudes requis pour l'exécution de ces travaux, incluant les frais relatifs à la réalisation de ces travaux et acquisitions.

CV-2015-00-44

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-04 décrétant un emprunt de 3 500 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2015-003](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-15-04 décrétant un emprunt de 3 500 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 3 500 000 \$, d'un terme de 5 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition ou l'installation de machineries, de véhicules, d'ameublements et d'équipements, incluant les équipements informatiques.

CV-2015-00-45

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-05 décrétant un emprunt de 8 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2015-003](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-05 décrétant un emprunt de 8 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 8 000 000 \$, d'un terme de 10 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, de machineries, de véhicules, d'ameublements, d'infrastructures et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

CV-2015-00-46

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-06 décrétant un emprunt de 30 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2015-003](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-06 décrétant un emprunt de 30 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 30 000 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, d'infrastructures, de véhicules, de machineries et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

CV-2015-00-47

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations multifamiliales isolées, zone M1145, secteur St-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-004](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera

soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'autoriser, dans la zone M1145, les habitations multifamiliales isolées de 7 à 12 logements et de prévoir les normes applicables à cet usage.

CV-2015-00-48

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (habitations multifamiliales isolées, zone M1145, secteur St-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-004](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Ce règlement a pour objet d'assujettir, dans la zone M1145, la délivrance de certains permis de constructions ou certificats d'autorisation concernant une habitation multifamiliale isolée à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale.

CV-2015-00-49

Adoption du Projet de Règlement RV-2015-14-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations multifamiliales isolées, zone M1145, secteur St-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-004](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Projet de règlement RV-2015-14-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2015-004.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-50

Adoption du Projet de Règlement RV-2015-14-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (habitations multifamiliales isolées, zone M1145, secteur St-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-004](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2015-14-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel

qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2015-004.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-51

Adoption du Règlement RV-2014-14-00 modifiant le Règlement RV-2006-05-70 sur les compteurs d'eau

[Document d'aide à la décision FSA-TRE-2014-037](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-14-00 modifiant le Règlement RV-2006-05-70 sur les compteurs d'eau a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prolonger jusqu'au 31 décembre 2017 le délai permettant au propriétaire d'un immeuble existant lors de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2006-05-70 de se conformer à ce règlement en procédant à l'installation d'un compteur d'eau;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2014-14-00 modifiant le Règlement RV-2006-05-70 sur les compteurs d'eau.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-52

Adoption du Règlement RV-2014-13-97 sur les tarifs des permis, certificats et demandes en matière d'urbanisme

[Document d'aide à la décision URBA-2015-006](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-97 sur les tarifs des permis, certificats et demandes en matière d'urbanisme a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'établir un tarif d'honoraires pour la délivrance des permis et certificats ainsi que pour l'analyse de certaines demandes, plus particulièrement en matière d'urbanisme;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2014-13-97 sur les tarifs des permis, certificats et

demandes en matière d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-53

Adoption du Règlement RV-2014-13-99 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2015

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2015-005](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-99 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2015 a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des six catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les dépenses relatives aux dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;
- d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
- d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
- de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Règlement RV-2014-13-99 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2015.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-54

Adoption du Règlement RV-2014-13-58 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (stationnement hors rue pour les usages de la classe d'usages P201)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-009](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-58 modifiant

le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de corriger une erreur dans l'article 218 concernant la qualification des usages visés par cet article et de diminuer le nombre minimal de cases de stationnement hors rue exigées pour un usage de la classe d'usages principaux P201 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Règlement RV-2014-13-58 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-55

Mandat à la Direction générale relatif à l'attribution d'un contrat pour la fourniture de services professionnels d'un second vérificateur externe ou vérificatrice externe ou auditeur indépendant ou auditrice indépendante

ATTENDU que la Ville, par sa résolution CV-2014-05-43 adoptée le 16 juin 2014, a autorisé le processus d'affichage afin de pourvoir au comblement du poste de vérificateur général ou vérificatrice générale devenu vacant;

ATTENDU que depuis le 16 juin 2014 le comité de sélection déploie de nombreux efforts pour recruter un candidat ou une candidate rencontrant les exigences de ce poste;

ATTENDU que la Ville entend respecter ses obligations en matière de vérification découlant de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU que la Ville et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ont convenu d'une mesure alternative temporaire pour combler ce poste;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De mandater la Direction générale à entreprendre les démarches nécessaires dans le but d'attribuer un contrat pour la fourniture de services professionnels d'un second vérificateur externe ou vérificatrice externe ou auditeur indépendant ou auditrice indépendante, et ce, dans le respect des règles applicables à l'attribution de contrats.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-00-56

Appui à la FADOQ – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches »

ATTENDU que la FADOQ–Régions de Québec et Chaudière-Appalaches a soumis sa candidature pour la réalisation des *Jeux FADOQ du Québec* en 2016 ;

ATTENDU que ces compétitions provinciales accueillent chaque année plus de 1 500 participants dans l’une ou l’autre de des disciplines suivantes : baseball-poche, dards au mur, marche-prédiction, palet, grosses quilles, petites quilles, sacs de sable, pétanque, pétanque-atout et golf ;

ATTENDU que la majorité de ces compétitions se tiendront dans la région de Chaudières-Appalaches et sur le territoire de la ville ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D’appuyer la FADOQ – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches pour sa candidature pour la réalisation des *Jeux FADOQ du Québec* en 2016.

Adoptée à l’unanimité

CV-2015-00-57

Embauche d’une chef de service de la trésorerie et assistante-trésorière à la Direction des finances

[Document d’aide à la décision RHAC-2015-006](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D’embaucher Sylvie Bourgoïn à titre de chef de service de la trésorerie et assistante-trésorière, poste cadre, régulier à temps complet, au salaire de la classe 7, échelon 10, au Service de la trésorerie à la Direction des finances, aux conditions de travail prévues au recueil des cadres de la Ville.

Adoptée à l’unanimité

CV-2015-00-58

Période d’intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2015-00-59

Période de questions

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une

personne dépose un document intitulé *Info Sherbrookois*.

CV-2015-00-60

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 21 heures 33, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
